

Réunion de l'Observatoire National des Métiers (ONM)

La séance est présidée par Mr Jean-Christophe BAKLOUTI.

ORDRE DU JOUR

1

- Filière fonction support

Métier Innovation, RSE :

- Chargé(e) de développement durable – Transfert

Contribuer à la conception, mise en œuvre, évaluation et promotion de la démarche et des actions de développement durable dans l'offre de services et le fonctionnement interne de France Travail.

- Chargé(e) de la diversité et du handicap – Transfert

FO observe que les membres de l'ONM n'ont pas reçu de fiche

Direction précise que la présentation sera faite lors de la prochaine réunion

- Chargé(e) de l'innovation – Transfert

Contribuer à définir et mettre en œuvre la démarche d'innovation adéquate au bénéfice de projets réalisés dans le cadre de la feuille de route de France Travail.

Ces fiches identifiées en transfert n'ont pas suscité de questions car les activités sont conservées mais reformulées.

- Métier Projets, appui et pilotage :

- Assistante de direction – MAJ effectif 156

Assister la direction dans l'organisation, l'optimisation et la sécurisation des activités quotidiennes (administratives, logistiques...), préparer les dossiers d'aide à la décision et garantir le partage d'informations.

Direction :

L'évolution essentielle des missions concerne l'optimisation et la sécurisation les dossiers du fait de la dématérialisation des échanges.

- Assistant(e) / Secrétariat – Transfert effectif 34

Assurer les activités administratives et logistiques et relayer les informations relatives à l'Etablissement / Direction / Service.

- Chef(fe) de projets - MAJ effectif 139

Piloter, organiser, superviser un ou plusieurs projets sur son périmètre de responsabilités et proposer l'accompagnement au changement associé aux projets pour mettre en œuvre les orientations stratégiques de l'Etablissement.



La délégation **FO** : Isabelle MARLETTA, Jean luc BLANC et Gérard GRONDIN

Rejoignez-nous !

Adhérez



<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr

FO demande des précisions sur les différences entre produit et projet.

Direction :

La notion de produit est plus spécifique à la DSI (Voir le compte-rendu de la réunion ONM du 4 juin)
Précision apportée sur son rôle d'animation et de conseil pour garantir la cohérence entre les projets.

- **Chargé(e) de projets – MAJ effectif 439**

Coordonner, suivre et mettre en œuvre les étapes du projet de bout-en-bout conformément aux exigences du / des commanditaire(s).

- **Superviseur – Transfert**

Organise et pilote la charge, la planification et l'accompagnement des ressources assurant la délivrance des services multicanaux et mutualisés auprès du réseau.

- **Métier Relations externes**

- **Chargé(e) de relations partenariales – MAJ effectif 152**

Participer à l'élaboration, mise en œuvre et suivi de la stratégie partenariale en consolidant les partenariats nationaux, régionaux et locaux et en accompagnant le réseau dans la mise en œuvre opérationnelle.

FO s'interroge sur l'impact du métier dans l'organisation de France travail

FO interpelle la Direction sur les appels d'offres d'emploi à venir sur le métier dans le cadre de la mise en place de France travail

Direction :

Il est encore trop tôt pour définir les modifications des missions dans France travail

Nous serons vigilants concernant le contenu des appels d'offres.

- **Chargé(e) de relations et d'actions internationales – Transfert effectifs 18**

Contribuer aux niveaux européen et international au positionnement et à la stratégie de France Travail.

- **Chargé(e) des relations extérieures – Transfert effectifs 13**

Gérer les relations de l'Etablissement avec ses interlocuteurs externes (élus, institutionnels, entreprises, associations), appuyer la direction et être garant de l'image de l'Etablissement et des messages diffusés.

- **Filière relation de service**

Métier Appui à la relation de service :

- **Auditeur fraude – MAJ effectifs 130**

Réduire l'exposition de France Travail aux risques de fraude par la sensibilisation et la prévention, détection, gestion des cas, du signalement/la suspicion à la conclusion : proposition de sanctions administratives et/ou pénales.

FO demande quelles sont les différences entre les deux postes « auditeur » et « contrôleur »



La délégation **FO** : Isabelle MARLETTA, Jean luc BLANC et Gérard GRONDIN

<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr

Rejoignez-nous !

Adhérez



Direction :

Pour la direction, le métier d'auditeur évolue, ils peuvent avoir une assermentation pour avoir accès à certaines données. Un nouvel outil SI fraude facilite le travail des agents. L'assermentation nous a permis de se mettre en phase avec les outils qui sont désormais accessibles.

Les auditeurs ont une assermentation et non les contrôleurs.

- **Contrôleur fraude – MAJ effectifs 19**

Réduire l'exposition de France Travail aux risques de fraude par l'instruction de dossiers de fraudes suspectées, et par la participation aux actions de prévention et de sensibilisation.

FO demande s'il existe une réflexion sur une évolution de carrière des 19 contrôleurs sur le métier d'auditeurs.

Direction :

Il est encore trop tôt pour définir les modifications des missions dans France travail

Conclusion de cette réunion

Peu d'interventions de l'ensemble des délégations sur toutes les fiches.

FO relance le débat concernant les coefficients et les évolutions de carrière.

La direction rappelle que le débat sur les coefficients et les évolutions de carrière concerne la CPNN et non l'ONM.

Pour **FO**, il n'est pas déplacé d'évoquer ce volet au travers des fiches étudiées en ONM ; cela n'empêche pas que d'autres instances idoines s'emparent du sujet. Bien au contraire !

